

Extrait du Rhuthmos

<http://www.rhuthmos.eu/spip.php?article2373>

RAP - Le rap en France : révoltes en performances musicales et dérives médiatiques - Société Louise



Date de mise en ligne : jeudi 7 mars 2019

Société Louise Michel

Mercredi 6 mars 2019 - 19 h 00

Au Lieu-Dit, 6 rue Sorbier, 75020 Paris

Le rap en France : révoltes en performances musicales et dérives médiatiques

avec Karim Hammou et Olivier Migliore

En 1988, à la faveur de la réélection de François Mitterrand, la musique hip hop devient l'objet d'une politique publique. L'animation socioculturelle dans les quartiers défavorisés se saisit du rap pour l'intégrer dans sa lutte contre la délinquance des jeunes et pour favoriser la mixité sociale. Quinze ans plus tard, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, s'engage à l'égard des groupes de rap dans une politique de pénalisation. Ce renversement démontre implicitement la portée politique d'un mouvement musical né dans le South Bronx à New York. Depuis, chaque pays connaît ses formes propres de rap protestataire, et les majors de l'industrie musicale n'ont pas manqué, en bonne logique de capitalisme néolibéral, de les récupérer à leur profit. Mais, des paroles proférées (les « lyrics ») à leur scansion rythmée en passant par des mélodies distendues et des registres gestuels et chorégraphiques spécifiques, qu'est-ce qui fait l'efficacité politique des performances de rap ? Quels sont les enjeux politiques, sociaux et subversifs de pratiques musicales qu'il n'est pas possible de réduire à une « expression des jeunes de banlieue ».

Sociologue, spécialiste des musiques hop hop ,attentif aux frontières de sexe, de classe et de race dans les industries musicales françaises et britanniques **Karim Hammou** est chargé de recherche au CNRS et actif dans le Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris. Auteur de *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2014 (2e éd.), il tient un carnet de recherche intitulé « Sur un son rap » : <http://surunsonrap.hypotheses.org> .

Docteur en musicologie à l'Université Paul Valéry à Montpellier. et auteur-compositeur-interprète, **Olivier Migliore** axe ses recherches sur l'analyse des pratiques vocales des musiques populaires enregistrées usant de phrasés plus proches de la parole que du chant, dont le rap. En cours de publication, son travail de thèse réalisé en collaboration avec l'IRCAM a pour titre *Analyser la prosodie musicale du punk, du rap et du ragga français (1977-1992) à l'aide de l'outil informatique*.

Echange organisé et animé par **Claude Calame**, helléniste et anthropologue (EHESS). Il envisage les manifestations poétiques grecques comme des performances musicales ritualisées, à portée politique ; elles impliquent, dans une perspective d'ethnopoétique, des comparaisons impertinentes avec des formes de chant musical contemporaines telles que le rap. Son dernier ouvrage : *La tragédie chorale. Poésie grecque et rituel musical* , Paris, Les Belles Lettres, 2017